

Avec ses 230 centres  
en France il y a  
toujours un Cnam  
près de chez vous !

le cnam

# LA FORMATION sur mesure



le cnam  
enass

www.cnam.fr

## Licence professionnelle - LP10001B Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance Formation continue

### Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Pour les professionnels en formation continue, la licence permet une actualisation, un approfondissement et une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, afin de favoriser une montée en compétences.

### Public concerné

Être titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (niveau 5) ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en assurance permettant, par la validation des acquis professionnels (VAP), d'accéder au cursus de licence.

### Organisation

La licence est accessible en présentiel ou à distance selon les modules enseignés. La licence en présentiel requiert 7 semaines de formation par an sur le site de Paris. L'auditeur peut choisir de prendre certains enseignements en formation ouverte à distance.

### Admission

L'admission se fait en 3 étapes :

1. renseigner et envoyer le dossier d'inscription\* ;
2. avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass ;
3. Avoir obtenu le financement de la formation.

### Perspectives professionnelles

- **Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise**
- **Gestionnaire d'indemnisation, de sinistres, de contrats**
- **Chargé de clientèle**
- **Chargé d'études techniques assurances**
- **Chargé de souscription, de production**
- **Chef de projet**
- **Manager de proximité**
- **Chargé d'indemnisation**
- **Conseiller en assurances**

✓ 450 étudiants

✓ 92 % des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études

✓ 11 centres d'enseignements

✓ Des emplois en lien direct avec la formation suivie à l'Enass

\* Inscription en ligne sur le site de l'enass :  
[www.enass.fr](http://www.enass.fr) (rubrique Formation puis Licence)

Semestre 1	Semestre 2
Économie du risque	-
Stratégie des acteurs	L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
Le client au coeur de la stratégie des entreprises	Management de proximité
Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels	Les assurances vie du particulier
Les assurances collectives	Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et collectivités
Fondamentaux de l'assurance	Introduction à l'analyse des données
-	Anglais de l'assurance
Mémoire	Mémoire (suite)
Projet tuteuré	Projet tuteuré (suite)

### Tarifs & financement

4 050 € l'année (soumis à décision tarifaire de l'année N).

La formation peut être prise en charge par l'employeur, par un Opcv et/ou dans le cadre du CPF.

La licence professionnelle est référencée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Code RNCP : 34025.

La licence professionnelle est par ailleurs éligible au CPF (compte personnel de formation), Code CPF : 315725.

Le Cnam-Enass est référencé dans Datadock afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : [handi@cnam.fr](mailto:handi@cnam.fr)

### Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. Elle se découpe en deux blocs :

- **Bloc 1** : Unités d'enseignements hors mémoire et projet. Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 pour ce bloc. Les UE se compensent entre elles.
- **Bloc 2** : Unités mémoire et projet. Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Le mémoire et le projet se compensent entre eux.

[www.enass.fr](http://www.enass.fr)

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION**  
**BILANS DE COMPETENCES**  
**ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**  
**ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**



Aider les auditeurs en situation de handicap :  
[handi.cnam.fr](http://handi.cnam.fr)

## Contacts

Stéphanie Paulic,  
*gestionnaire pédagogique et administrative*  
*cycle formation continue*  
01 44 10 78 35  
[stephanie.paulic@lecnam.net](mailto:stephanie.paulic@lecnam.net)

Contact VAP  
[vae@cnam.fr](mailto:vae@cnam.fr)